

Glossaire du MiN Nantes Métropole

Acheteurs : clients au statut professionnel se déplaçant sur le site du MiN.

Atelier de transformation : atelier ou entrepôt dans lequel des produits bruts (fruits, légumes, fleurs) sont transformés, par exemple conditionnés sous vide.

BIO : produits élaborés ou élevés, qui respectent les équilibres naturels, l'environnement et les animaux.

Carreau : espace de vente des grossistes du Marché d'Intérêt National, par secteurs d'activité.

Carreau des producteurs locaux : espace de vente sans murs, délimité par des marquages au sol, de produits locaux vendus par les producteurs eux-mêmes.

Circuit court : vente s'exerçant en direct ou avec un seul intermédiaire. Le circuit court peut être local (il réduit ainsi au maximum son impact sur l'environnement), français, régional, européen ou mondial.

Case : espace de travail et de stockage des marchandises des opérateurs du MIN.

CHR : Cafés, Hôtels, Restaurants.

DOP : Denominazione di Origine Protetta.

Grossiste : commerçant qui réalise de la vente en gros volumes, réservée aux professionnels.

IGP : Indication Géographique Protégée.

Logistique du dernier kilomètre : livraison de plusieurs clients sur une zone délimitée de quelques kilomètres carrés, depuis un point de dégroupage tel que le MiN, avec des moyens de locomotion plus légers, moins bruyants, encombrants ou gourmands en carburant.

Maraîcher : cultivateur de légumes et de fruits, sur des terres qui étaient autrefois... des marais ! En général, ces marais se trouvaient dans la ville ou en périphérie proche.

Marché d'Intérêt National : lieu sur lequel des professionnels (restaurateurs, commerçants, détaillants...) négocient en direct avec des grossistes et des producteurs locaux, de l'alimentaire et de l'horticulture en quantités importantes. Le MiN diminue au maximum le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Le code de commerce définit les MiN ainsi : services publics de gestion de marchés, dont l'accès est réservé aux producteurs et aux commerçants, qui contribuent à l'organisation et à la productivité des circuits de distribution des produits agricoles et alimentaires, à l'animation de la concurrence dans ces secteurs économiques et à la sécurité alimentaire des populations.

Marché de gros : marché privé permettant à des grossistes de vendre de grosses quantités de produits à des professionnels de l'alimentation ou tout autre secteur d'activité. Les marchés ayant obtenu un statut particulier en 1969 sont les MiN, Marchés d'Intérêt National, centrés sur l'alimentation et l'horticulture.

Métiers de bouche : professionnels exerçant le plus souvent une activité artisanale, qui fabriquent, vendent ou transforment des produits alimentaires. Exemples : restaurateur, primeur, boulanger, boucher, poissonnier,...

Opérateur : entreprise installée sur le MIN, dans un local appelé "case".

Plateforme groupage dégroupage : plateforme de quais pour camions permettant l'emport de produits (groupage) ou la livraison de produits (dégroupage) en un seul point, afin de centraliser et d'optimiser les temps de chargement et de déchargement et de réduire l'impact environnemental.

Primeur : vendeur (grossiste pour le MiN Nantes Métropole) de fruits et légumes accordant un soin tout particulier à la sélection des produits qu'il propose afin de proposer le meilleur à ses clients et les conseiller. Les fruits ou légumes primeurs sont les premiers de la saison.